



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU JEUDI 19 juin 2025 à la Villa des Tourelles, Nanterre, à 18H30

24 membres présents, 17 membres ayant donné leur pouvoir, 7 membres s'excusent.

Invités : Stéphanie Poppe, Valentine Varutti en tant que membres de l'équipe de l'OT, Alain Bocquet (SHN)

Résolutions

1. Rapport moral pour l'année 2024

Adoptée à l'unanimité après lecture faite par le président Marc Vignau.

2. Rapport d'activités 2024

Adopté à l'unanimité

3. Rapport financier 2024 et affectation du résultat 2024

Le rapport est présenté par le Président et le trésorier :

- Bilan équilibré (145 376€)
- Compte de résultat : produits (148 106€), charges (167 641€), déficit (16 820€)

Adopté à l'unanimité

Proposition d'affecter le résultat au fond associatif ce qui le portera à 126 224€

Adopté à l'unanimité

4. Orientations 2025

Stéphanie Poppe présente les orientations telles qu'évoquées dans le rapport d'activité pages 17 & 18.

Orientations adoptées à l'unanimité

x

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

Seul Monsieur Jean-Antoine ISLA ayant fait savoir qu'il ne souhaitait pas être reconduit, les autres membres du Conseil d'Administration sont candidats à leur réélection. Monsieur CORIC Claude est candidat pour être membre du Conseil d'Administration

En conséquence, il est proposé d'élire au Conseil d'administration les 11 personnes suivantes :

- | | |
|---|------------------------------|
| - Murielle Cailloux | - Brigitte Mandar |
| - Claude CORIC | - Marie-Thérèse Lucia |
| - Mokhtaria Hamida représentant l'OMEPS | - Marc Vignau |
| - Sylviane Laconici | - Jean-François Voisin |
| - Sylviane Lebrun | - Un représentant de l'ACCVN |
| - Jean Lenglet | |

→ L'ensemble des membres du conseil d'Administration est élu à l'unanimité

La séance est levée à 19h30.

Marie-Thérèse LUCIA, Secrétaire.